

OLD WHEELS BIEL-BIENNE

Le français suit ci-dessous

Gültigkeit ab 8.5.2023



Allgemeine Geschäftsbedingungen Ticketkauf und Teilnahme

1. Grundsätzliches

Alle Oldtimer-Fahrzeuge bis und mit Jahrgang 1993 oder älter sind am Old Wheels Biel-Bienne Treffen willkommen und werden zugelassen ob mit oder ohne Veteraneneintrag im Fahrzeugausweis.

2. Kostenpflichtige Oldtimer-Parkplätze

Alle Oldtimer-Parkplätze sind kostenpflichtig von 09.00 bis 17.00 Uhr.
Die Oldtimer-Parkplätze werden in zwei Standorte unterteilt:

Ausstellung Aussen-Bereich

Boulevard-de-Sport-Strasse und Aussenparkplatz Nord.

Zugang mit einem gültigen Ticket dafür haben: Alle Personenwagen, Lastwagen, Nutzfahrzeuge, Traktoren, Car, Bus, Motorräder und Mopeds.

Ausstellung „Liebhaber-Bereich“

Ganze Tissot Arena oberhalb Treppen, Damm und Place Publique.

Zugang mit einem gültigen Ticket dafür haben: Personenwagen von max. 5 Meter Länge (oder spezielle Ausnahmen durch den Veranstalter), Motorräder und Mopeds. Die Anzahl Plätze sind hier limitiert.

3. Tickets Oldtimer-Parkplätze

Die Tickets für Parkplätze können online über Eventfrog unter oldwheels.ch oder vor Ort gekauft werden. Online gekaufte Tickets müssen am 18. Juni 2023 in Papierform oder Digital mitgebracht werden. Das Vorverkaufsticket erlaubt eine schnellere Zufahrt (Einlass zur Ausstellung) und einen garantierten Parkplatz bis 11.00 Uhr. Bei späterer Einfahrt bleibt dein Ticket gültig, jedoch nur solange es noch freie Plätze hat. Beim Verlassen des Ausstellungsgeländes mit dem Fahrzeug verfällt auch die Gültigkeit des Tickets.

4. Bezahlung Tickets Oldtimer-Parkplätze

Die Bezahlung erfolgt online über Eventfrog mit allen gängigen Kreditkarten und TWINT. Die Bezahlung vor Ort ist in Bar oder mit TWINT möglich. Falsch gekaufte oder nicht eingelöste Tickets werden nicht rückerstattet.

5. Vergessene oder Verlorene Tickets

Das Ticket muss vor Ort vorgewiesen werden. Sollte das Ticket vergessen oder verloren gehen, muss vor Ort ein neues Ticket gekauft werden.

6. Besucher ohne Oldtimer

Besucher auch ohne Oldtimer sind herzlich willkommen. Die Ausstellung wird in zwei Bereiche eingeteilt:

Aussen-Bereich

Boulevard-de-Sport-Strasse und Aussenparkplatz Nord.

Diese Ausstellung ist für alle Besucher ohne Fahrzeuge kostenlos.

„Liebhaber-Bereich“

Ganze Tissot Arena oberhalb Treppen, Damm und Place Publique.

Der „Liebhaber-Bereich“ oben ist ab 16 Jahren kostenpflichtig für einen Beitrag von CHF 5.- pro Person/Tag. Diese Tickets können ausschliesslich vor Ort am Eventtag an den entsprechenden Kassen in Bar oder mit TWINT gekauft werden. Der öffentliche Parkplatz in der Einstellhalle der Tissot Arena ist geöffnet und steht jederzeit kostenpflichtig zur Verfügung.

7. Motorräder und Mopeds

Können bis auf wenige Ausnahmen nur bei der Ausstellung unten auf der Boulevard-de-Sport-Strasse und dem Parkplatz Nord parkieren. Beim Fahrzeug Haupteingang muss kein Ticket für einen Parkplätze gekauft werden. Im Bereich oberhalb der Treppen, Damm und Place Publique sind Zweiräder-Parkplätze ebenfalls kostenlos, jedoch limitiert und da diese Parkplätze innerhalb des "Liebhaber-Bereiches" sind, ist ab 16 Jahren der Eintritt kostenpflichtig mit CHF 5.- pro Person/Tag. Diese Tickets können ausschliesslich vor Ort am Eventtag an den entsprechenden Kassen in Bar oder mit TWINT gekauft werden.

8. Besucher mit modernen Fahrzeugen ab 1993 oder jünger

Fahrzeuge, die des Alters wegen, nicht an der Ausstellung zugelassen sind brauchen kein Ausstellungsticket zu kaufen. Der öffentliche Parkplatz in der Einstellhalle der Tissot Arena ist geöffnet und steht jederzeit kostenpflichtig zur Verfügung.

9. Flüssigkeitsverlust

Alle Fahrzeuge werden auf übermässige Flüssigkeitsverluste beim Haupteingang und zusätzlich genauer beim Aufgang zur Tissot Arena oben kontrolliert. Bei übermässigem Flüssigkeitsaustritt kann die Zufahrt auf die Tissot Arena und dem Boulevard de Sport verweigert werden. Bereits gekaufte Tickets können bei Flüssigkeitsverlusten nicht rückerstattet werden. Wird durch einen Flüssigkeitsverlust eines Fahrzeuges ein Schaden verursacht, ist der Halter für diese Kosten verantwortlich. Das gilt auf dem ganzen Ausstellungsgelände.

10. Schlechtwetter oder Nichterscheinen

Die Ausstellung findet bei jeder Witterung statt. Bei Schlechtwetter oder Nichterscheinen werden die Tickets für die Oldtimer-Parkplätze nicht zurückerstattet.

11. Anweisungen Helfer

Damit dieser Grossanlass reibungslos läuft gilt es bei allen Old Wheels Helfern während der Ausstellung jederzeit Folge zu leisten. Bei Nichteinhalten oder gefährlichem Verhalten wird der Fahrzeughalter aufgefordert das Gelände sofort mit dem Fahrzeug zu verlassen. In diesem Fall wird das Eintritts-Ticket nicht zurückerstattet.

12. Geschwindigkeitsbeschränkung

Auf dem ganzen Ausstellungsgelände gilt Schritttempo 5 km/h.

13. Einwilligung

Mit der Teilnahme an der Old Wheels Ausstellung willigt der Oldtimer Besitzer automatisch ein, dass er mit oder ohne Fahrzeug fotografiert werden darf und diese Bilder und Videos auch veröffentlicht werden dürfen.

14. Gewerblicher Werbung oder Verkauf

Auf dem ganzen Ausstellungsgelände von Old Wheels ist der gewerbliche Verkauf oder das Ausstellen mit Werbung kostenpflichtig und muss mit dem Veranstalter vor dem Ausstellungstag abgemacht worden sein. Unbewilligte Aussteller und bei Missachtung jeglicher Art wird ein Bussgeld von CHF. 500.- sofort bar eingezogen (unabhängig von der Platzgrösse).

15. Privater Fahrzeugverkauf

Der Private Fahrzeugverkauf ist erlaubt.

16. Gerichtsstand

Ausschliesslicher Gerichtsstand für alle Streitigkeiten, welche im Zusammenhang mit der Veranstaltung entstehen können, bildet Biel.

OLD WHEELS BIEL-BIENNE



Validité à partir du 8.5.2023

Conditions générales de vente Achat de billets et participation

1. Principe de base

Tous les véhicules anciens jusqu'à l'année de fabrication 1993 ou plus anciens sont les bienvenus à la rencontre Old Wheels Biel-Bienne et sont admis avec ou sans inscription de vétéran dans le permis de circulation.

2. Parking Oldtimer payant

Toutes les places de parking pour les oldtimers sont payantes de 09.00 à 17.00 heures.
Les parkings pour les oldtimer sont divisés en deux emplacements :

Exposition « Zone extérieure »

Rue du Boulevard-de-Sport et Parking extérieur Nord.

L'accès est possible avec un ticket valable : Toutes les voitures de personnes, camions, véhicules utilitaires, tracteurs, cars, bus, motos et cyclomoteurs.

Exposition « Zone des passionnés »

Toute la Tissot Arena au-dessus des escaliers, de la digue et de la Place Publique.

Accès autorisé avec un billet valable : Voitures de personnes d'une longueur maximale de 5 mètres (ou exceptions spéciales accordées par l'organisateur), motos et cyclomoteurs. Le nombre de places est limité.

3. Billets pour les parkings de véhicules anciens

Les billets pour les places de parking peuvent être achetés en ligne via Eventfrog sur oldwheels.ch ou sur place. Les billets achetés en ligne doivent être apportés le 18 juin 2023 sous forme papier ou numérique. Le billet en prévente permet un accès plus rapide (entrée à l'exposition) et une place de parking garantie jusqu'à 11h00. En cas d'entrée tardive, ton billet reste valable, mais uniquement dans la limite des places disponibles. Si tu quittes le site de l'exposition avec ton véhicule, la validité du billet expire également.

4. Paiement des billets pour les places de parking pour véhicules anciens

Le paiement s'effectue en ligne via Eventfrog avec toutes les cartes de crédit courantes et TWINT. Le paiement sur place est possible en espèces ou avec TWINT. Les billets achetés par erreur ou non encaissés ne sont pas remboursés.

5. billets oubliés ou perdus

Le billet doit être présenté sur place. En cas d'oubli ou de perte du billet, un nouveau billet doit être acheté sur place.

6. Visiteurs sans véhicule ancien

Les visiteurs même sans voiture ancienne sont les bienvenus. L'exposition est divisée en deux zones :

« Zone extérieure »

Rue du Boulevard-de-Sport et parking extérieur nord.

Cette exposition est gratuite pour tous les visiteurs sans véhicules.

« Zone des passionnés »

Toute la Tissot Arena au-dessus des escaliers, du barrage et de la Place Publique.

La " Zone des passionnés " ci-dessus est payante à partir de 16 ans pour une contribution de 5 CHF par personne/jour. Ces billets peuvent être achetés exclusivement sur place, le jour de l'événement, aux caisses correspondantes, en espèces ou avec TWINT. Le parking public dans le garage de la Tissot Arena est ouvert et disponible à tout moment moyennant paiement.

7. Motos et cyclomoteurs

Ne peuvent se garer qu'à l'exposition en bas de la rue Boulevard-de-Sport et au parking nord, à quelques exceptions près. Il n'est pas nécessaire d'acheter un ticket pour une place de parking à l'entrée principale du véhicule. Dans la zone située au-dessus des escaliers, de la digue et de la place publique, les places de stationnement pour deux-roues sont également gratuites, mais limitées et comme ces places de stationnement se trouvent à l'intérieur de la "zone des passionnés", l'entrée est payante à partir de 16 ans avec 5 CHF par personne/jour. Ces billets ne peuvent être achetés que sur place, le jour de l'événement, aux caisses correspondantes, en espèces ou avec TWINT.

8. Visiteurs avec des véhicules modernes à partir de 1993 ou plus récents

Les véhicules qui, en raison de leur âge, ne sont pas admis à l'exposition ne doivent pas acheter de billet d'exposition. Le parking public dans le garage de la Tissot Arena est ouvert et disponible à tout moment moyennant paiement.

9. Perte de liquide

Tous les véhicules sont contrôlés pour détecter les fuites excessives de liquide à l'entrée principale et, en outre, plus précisément à la montée de la Tissot Arena en haut. En cas de fuite excessive de liquide, l'accès à la Tissot Arena et au Boulevard de Sport peut être refusé. Les billets déjà achetés ne peuvent pas être remboursés en cas de fuite de liquide. Si un dommage est causé par une perte de liquide d'un véhicule, le propriétaire est responsable de ces frais. Ceci est valable sur l'ensemble du site de l'exposition.

10. Mauvais temps ou non-venue

L'exposition a lieu par tous les temps. En cas de mauvais temps ou de non-présentation, les billets pour les parkings pour véhicules anciens ne sont pas remboursés.

11. Instructions des bénévoles

Afin que cette grande manifestation se déroule sans accroc, tous les assistants Old Wheels sont tenus d'obéir à tout moment pendant l'exposition. En cas de non-respect ou de comportement dangereux, le propriétaire du véhicule est prié de quitter immédiatement le site avec son véhicule. Dans ce cas, le ticket d'entrée ne sera pas remboursé.

12. Limitation de vitesse

La vitesse du pas est limitée à 5 km/h sur l'ensemble du site d'exposition.

13. Autorisation

En participant à l'exposition Old Wheels, le propriétaire du véhicule ancien accepte automatiquement d'être photographié avec ou sans son véhicule et que ces photos et vidéos soient publiées.

14. Publicité ou vente commerciale

Sur l'ensemble du site d'exposition d'Old Wheels, la vente commerciale ou l'exposition avec publicité est payante et doit avoir été convenue avec l'organisateur avant le jour de l'exposition. Les exposants non autorisés et en cas de non-respect de quelque nature que ce soit se verront infliger une amende de CHF. 500. immédiatement en espèces (indépendamment de la taille de la place).

15. Vente privée de véhicules

La vente privée de véhicules est autorisée.

16. Lieu de juridiction

Le for exclusif pour tous les litiges pouvant survenir dans le cadre de la manifestation est Bienne.